Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Vente de vêtements de marque sur les marchés.

Par Destockmode

Bonjour , pouvez vous me dire est il possible de vendre des vêtements de marque ,issue de destockage de magasin , lors de promotions et de solderie .
Les marques sont connus commercialement dans les magasins .
Puis-je vendre sans risques , que dis la loi , et comment être dans les règles merci de votre réponse bien cordialement.

Par vivi2501

bonjour

pouvez-vous prouver leur provenance ? Attention, de nombreux vêtements fabriqués en Asie sont contrefaits

---
Par janus2

Bonjour,
Etes-vous bien déclaré à la Chambre de commerce et d'industrie ?

Par AGeorges

Bonsoir DSM,

Pour vendre, il faut respecter les obligations du média via lequel vous vendez,
Et pour vendre des vêtements de marque, il faut qu'ils portent la marque d'origine. S'ils sont dégriffés, ce ne sont plus des vêtements de marque. Et si la griffe est fausse, votre stock sera saisi.

Par morobar

Bonjour,
Les Marques de renom contrôlent leur distribution. Il n'existe pas de déstockage.
La probabilité que de tels stocks résultent de la contrefaçon est grande.